

Membres de droit présents :

Les enseignants : Mmes BRIN, BUATHIER, CÉRISÈRE, GAROT, HUBERT, LERO-TROUBET, LORENZO, PARRAGA, REY, ROGET, VÉLOT-LEROU et MM. DAMON, DEMARTY, SERVANT, MIDROIT

L'adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de l'Enfance: Mme LAVAYSSIÈRE

Le responsable des sites scolaires : M. BARRUÉ

Les parents d'élèves : Mmes BOZEC, CARRERE, DA SILVA, FURLAN, JEAN-BAPTISTE, LANCHON, LARVOR, LHERMITTE, OUIAZEM, SALGUES et MM. AMELOT, EVRARD.

Membres de droit excusés :

Mme KHORSI, Inspectrice de l'Education Nationale

M. ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch.

Mme VALET : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN)

Membres invités :

La responsable de LEC : Mme KRASKA

La responsable de l'ALAE : Mme MYCON

La coordonnatrice du PEdT : Mme SIMONNET

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

1) Les AESH (Accompagnant un Élève en Situation de Handicap) / volontaires du Service

Civique

Les AESH, anciennement appelés AVS, sont des adultes qui aident dans l'école à la scolarité de certains enfants. Après une demande de la famille, la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) étudie le dossier et notifie d'une décision favorable ou non l'accompagnement de l'élève par une AESH. La notification peut aussi être un aménagement particulier, une compensation financière ou matérielle.

En ce moment à l'école, 11 élèves ont un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), c'est-à-dire que la MDPH reconnaît que ces enfants sont en situation de handicap face aux apprentissages. 6 AESH les suivent. Une seule élève n'a toujours pas l'accompagnement notifié cette année.

L'école est équipée d'installations spécifiques qui lui permettent d'accueillir tous les élèves.

L'école a effectué une demande pour obtenir **des volontaires de service civique**. Un accord a été formulé pour en recevoir 3, mais aucun postulant ne s'est fait connaître. L'école envisage d'effectuer une nouvelle demande pour la prochaine année scolaire.

2) Les projets de classes transplantées

Le projet commun des **trois classes de CM1** du 23 au 25 mai est d'organiser une classe d'observation et d'éducation à l'environnement en lien avec des activités sportives de plein air. A travers la découverte d'une zone de moyenne montagne dans les Pyrénées, les élèves étudieront et comprendront l'utilisation des ressources en eau, le milieu géographique et les modes de vie relatifs au patrimoine local. Cette approche sera complétée par la pratique d'activités de pleine nature : course d'orientation, tir à l'arc, slack ligne et de la visite des grottes de Gargas faisant partie de notre patrimoine historique.

Les parents demandent si des animateurs peuvent accompagner et la responsable de LEC explique que cela est possible.

Deux classes de CE1 ont prévu de partir du 11 au 13 juin à Orлу. Elles ont un projet axé sur la découverte de la vie des loups (en lien avec l'étude d'albums et de documentaires en classe), sur l'exploration du monde du vivant (expérience naturaliste, soirée astronomie, forêt des sons) et sur les pratiques sportives de plein air (escalade, jeu de piste).

La troisième classe de CE1 n'a pas prévu de classe transplantée.

Pour **les élèves de CM2**, il s'agit de projets sur le handicap et sur l'image-programmation qui se concrétiseront en fin d'année en une classe transplantée de trois jours au Futuroscope du 13 au 15 juin au cours de laquelle les élèves mettront en relation ce qu'ils ont appris dans le cadre de ces projets.

L'association ALPE fait un don de 420 euros à la coopérative de l'école pour aider le financement des classes transplantées et l'école les remercie de ce geste.

Avant le loto, la réduction du coût est de 11,04€ par enfant avec toutes les ventes effectuées et le don.

3) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement

L'école a été interpellée par une fédération de parents d'élèves pour mettre en avant la dangerosité des bancs en pierre dans la cour de récréation. La dernière visite de la commission de sécurité n'a émis aucun avis défavorable concernant ces installations.

Une association de parents d'élèves propose de travailler sur un projet autour du harcèlement et de la discrimination. Les enseignants expliquent que cela se fait déjà, cela fait partie des programmes officiels. En plus, chaque situation vécue est utilisée en classe ou durant le temps périscolaire.

Ce genre de projet pourrait s'intégrer au niveau du PEdT pour pouvoir toucher tous les enfants de la commune.

LEC propose à ses animateurs des formations pour les sensibiliser à ces sujets.

4) Présentation de LEC (Loisirs Éducation & Citoyenneté), gestionnaire des accueils périscolaires et extrascolaires de Plaisance

Depuis le 1^{er} janvier l'association LEC gère l'ALAE. L'équipe d'animation n'a pas changé. Les projets se poursuivent. Il y a le souhait de travailler dans la continuité. Des animateurs sont partis dès février en formation.

5) Les travaux effectués et envisagés

L'agrandissement de l'office de restauration se fera pendant l'été. Les préconisations effectuées pour améliorer la sécurité vont être faites aussi (augmentation de la taille de la clôture, visiophone). La création du placard et la mise en place de molettes sur les portes des classes sont envisagées au budget, mais celui-ci n'a pas encore été voté. L'aménagement informatique des classes de CE2 est aussi proposé au budget.

6) La sécurité aux abords de l'école : le projet de mise en place de vidéoprotection

La Mairie a comme projet la mise en place de vidéoprotection pour les entrées et sorties de l'école et la protection de ces lieux contre les actes de malveillance hors temps scolaire.

Les parents ne peuvent pas se positionner tant que le projet n'est pas défini. Une caméra est déjà existante devant l'école et les parents souhaitent savoir si d'autres caméras seraient installées. Ils désirent que la Mairie organise un sondage auprès des parents d'élèves une fois le projet défini.

7) PEdT : présentation du Projet Éducatif Territorial

Présentation du projet qui concerne les enfants jusqu'à 18 ans.

Le PEdT fixe le cadre pour rassembler les différentes structures de la commune accueillant des enfants et est garant d'une démarche partenariale.

Un travail sur l'évaluation du dernier PEdT après 4 ans a débuté depuis le début de l'année.

2 actions actuellement : rallye patrimoine (découvrir les différents intérêts touristiques de Plaisance), dont les classes de CE1 ont été à l'initiative et sécurité routière avec les classes de CM1.

Un parcours permanent d'orientation va être opérationnel en fin d'année scolaire autour du lac.

8) Les transports scolaires quotidiens : la gestion des incivilités

Les parents d'élèves soulèvent les problèmes d'incivilités qui existent sur une ligne de bus. L'équipe d'animation avec le soutien de l'école gère ces difficultés au cas par cas et le conseil départemental, qui est responsable de ces transports, est informé aussi par des rapports réguliers. Dans le bus, c'est le transporteur qui est responsable des enfants. La Mairie est responsable de l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 20h10.

Prochain conseil d'école : mardi 29 mai.

Le président de séance

M. MIDROIT



Le secrétaire de séance

M. MIDROIT

